

Événements de niveau 1 en 2022

- **Février 2022**

Rejet d'eau chargée d'hydrocarbure dans la Moselle, à la suite du débordement accidentel d'un système de collecte des hydrocarbures

Le 19 février 2022, les équipes de la centrale de Cattenom ont procédé à des manœuvres sur le circuit de protection incendie du site, provoquant l'ouverture d'une vanne et le démarrage automatique du système d'aspersion des transformateurs des unités de production 1, 2 et 3.

L'aspersion intempestive de moins de deux heures des pôles transformateurs, qui contiennent de l'huile, aurait entraîné le débordement du système de collecte des hydrocarbures. De l'eau chargée d'huile s'est déversée sur la chaussée interne du site. Elle a été collectée par le circuit de récupération des eaux pluviales du site et rejetée dans la Moselle.

La quantité d'hydrocarbure détectée dans la Moselle le 20 février est estimée à 20 litres.

Les résultats des analyses réalisées ont confirmé l'absence de radioactivité dans les rejets et l'absence d'hydrocarbures dans la nappe phréatique, grâce à un prélèvement effectué dans les piézomètres.

Dès qu'elles ont eu connaissance de la présence d'hydrocarbures sur la Moselle, les équipes de la centrale EDF ont travaillé en lien avec le service départemental d'incendie et secours de la Moselle, afin de mettre en œuvre des moyens visant à contenir et traiter le rejet (barrage flottant, pompage). Une surveillance de la Moselle a été mise en place et se poursuit.

Cet événement a été déclaré par la centrale nucléaire de Cattenom auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire le mardi 22 février 2022.

- **Avril**

Défaut constaté sur une connectique électrique affectant la qualification de matériels, en conditions accidentelles

Sur une centrale nucléaire, un certain nombre d'équipements fait l'objet d'une qualification particulière, permettant de garantir leur bon fonctionnement et leur résistance en cas de séisme ou en cas de situation accidentelle. Parmi ces équipements, les soupapes du pressuriseur* et leurs alimentations électriques situées dans le bâtiment réacteur, permettent de protéger le circuit primaire en cas de surpression. Ces matériels sont contrôlés périodiquement.

L'unité de production n°4 est à l'arrêt pour maintenance programmé et rechargement du combustible depuis le 19 février 2022.

Le 8 mars 2022, lors de la réalisation d'un essai périodique sur les alimentations électriques des soupapes du pressuriseur, de légères rayures ont été constatées sur des connectiques. Celles-ci pourraient remettre en cause le bon fonctionnement de la connectique et donc des soupapes, dans certaines conditions accidentelles.

Les actions de remise en état sont engagées.

Cet écart n'a pas eu de conséquence réelle sur l'installation; qui est restée en situation d'exploitation normale ; les soupapes sont toujours restées pleinement opérationnelles.

Toutefois, ne pouvant garantir le bon fonctionnement des matériels en conditions accidentelles, la direction de la centrale de Cattenom a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 19 avril 2022, un évènement significatif de sûreté au niveau 1 de l'échelle INES (graduée de 0 à 7).

**Le pressuriseur est un réservoir cylindrique dont une fonction est de maintenir l'eau du circuit primaire à une pression de 155 bars.*

Evènement environnement 2022

- **Juin**

Dépassement d'un seuil d'alarme réglementaire

Le 14 juin 2022, dans le cadre des opérations de mise à l'arrêt de l'unité de production n°1 pour maintenance programmée, les équipes de la centrale réalisent une activité sur le système de traitement des effluents gazeux. Lors de cette activité consistant à balayer l'air dans les circuits, un suivi des gaz rejetés à la cheminée du BAN* est réalisé en continu grâce aux chaînes de mesure équipées d'alarmes visibles par les opérateurs en salle de commande.

Pendant l'opération, une alarme liée à un léger dépassement du seuil réglementaire est apparue pendant 20 secondes. Dès détection, les équipes ont procédé à la fermeture de la vanne du système de traitement des effluents tout en poursuivant leur surveillance.

La limite réglementaire concernant le débit moyen d'activités en gaz rares sur 24 heures et celle liée à l'activité annuelle ont été respectées. La surveillance des balises radiologiques autour du site à 1 km et à 5 km n'ont montré aucune évolution du débit de dose ambiant au-delà du bruit de fond.

Toutefois, en raison du dépassement avéré d'un seuil d'alarme réglementaire pendant 20 secondes, la centrale de Cattenom a déclaré, le 16 juin 2022, un évènement significatif environnement à l'Autorité de sûreté nucléaire.

**Le BAN est un bâtiment qui abrite les circuits auxiliaires nécessaires au fonctionnement normal du réacteur.*